



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Gaétan Perron, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le 1er mars 2021 à 19h30 par voie de vidéoconférence qui sera diffusé sur les médias sociaux de la municipalité de Weedon.

Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation suivante ;

1. Adresse de la demande: 74, chemin des Mélézes :
Demande pour l'implantation d'une nouvelle résidence avec une superficie de 56.8 mètres carrés.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par écrit avant la tenue de cette séance par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Weedon, ce 10^e jour du mois de février 2021.

Gaétan Perron
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gaétan Perron, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9h00 et 17h00, le 10^{ème} jour du mois de février 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10^{ème} jour du mois de février 2021.

Gaétan Perron
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim